

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4264)

AMENDEMENT

N ° AS197

présenté par

M. Clément, Mme Dubié, Mme Wonner et M. Pancher

ARTICLE 12

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.